Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 029-200085439-20260518-D0552026-DE

Délibération n° 055-2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit mai,
Le conseil municipal de la commune de Poullaouen,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Salle des fêtes de Poullaouen, sous la présidence de Monsieur Didier GOUBIL, Maire,

Date de la convocation : 11 mai 2026

Présents : Didier GOUBIL – Nicole TANGUY – Philippe GUELLAFF – Viviane MOISAN – Rémi ROLLAND – Odile CORVEST – Laurence LE MANACH - — Jimmy TOUATI – Marie JUSSEAUME – Angélique HAMARD – Etienne PROTHON – Erwann DIRAISON – Mathieu DINASQUET - Vincent LE BOURG

Absents excusés : Patrick TALLEC - Goulven HUITOREL - Antoine GRANNEC – Pierre-Baptiste GELARD - Nathalie LE MOAL – Floriane BERTHAULT - Gwenn LE DAIN – Eloïse GLOU – Déborah BELEC

Nb de conseillers en exercice : 23 Nb de présents : 14 Nb de votants : 14

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2026 (DEMANDES TARDIVES)

Nom de l'association	Montant subvention versée en 2025	Montant voté par le conseil municipal
Résagri		187 €
Association ALCP		50 €
AAPPMA de Carhaix (atelier pêche et nature)		50 €
La Gourinoise contre le cancer	100 €	100 €
Enfance et partage		150 €
Entraide et solidarité	100 €	100 €
Amicale des anciens cols bleus	50 €	50 €
Amicale pour le don du sang	50 €	50 €
SESAM (Oxyjeunes)	100 €	100 €
Seishinkan Judo Taïso Carhaix		50 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

. Accepte d'attribuer aux associations ci-dessus les subventions selon les montants présentés ci-dessus.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Didier GOUBIL

MAIRIE de POULLAOUEN ★ 29 (Finistère) ★